



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service des Procédures Environnementales**

AVIS DE PROLONGATION DE CONSULTATION PUBLIQUE

***INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT***

(Livre V du code de l'environnement)

Commune de Audenge

Par arrêté préfectoral du **5 JUIL 2022**, est prescrite une prolongation de la consultation publique portant sur la demande d'enregistrement présentée par le **SAS Capy** en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un centre de dépollution et de démontage de bateaux de plaisance ou de sport hors d'usage situé sur le territoire de la commune de Audenge.

Cette consultation se déroulera du 27 juin 2022 au 29 juillet 2022 inclus (initialement du 27 juin 2022 au 25 juillet 2022)

Le dossier de consultation est accessible au public dans les conditions définies par l'arrêté de consultation du 02 juin 2022 et publiées par avis d'affichage dans l'édition du 10 juin 2022.
